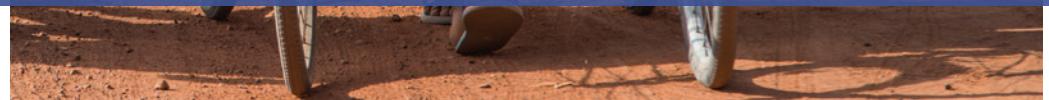


ACM.MND.17.11.01



BOURSE MICHEL DUMAS
AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS
POUR LES PERSONNES AVEC UNE ÉPILEPSIE
DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT



BOURSE MICHEL DUMAS

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS POUR LES PERSONNES AVEC UNE ÉPILEPSIE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Institut d'Epidémiologie et de Neurologie Tropicale, Limoges, France
UMR Inserm 1094 Neuroépidémiologie Tropicale, Limoges, France
Sanofi - Département Accès au Médicament, Paris, France



Le Professeur Michel Dumas, neurologue et spécialiste en médecine tropicale, a été chef du service de neurologie de l'hôpital de Dakar, Sénégal, puis du CHU de Limoges. Il est le fondateur de l'Institut d'Epidémiologie et de Neurologie Tropicale de Limoges et a été son Directeur de 1982 à 2002. Le Professeur Dumas a formé un grand nombre de neurologues dont plusieurs sont depuis devenus professeurs dans les pays du Sud, et mettent à leur tour en place des départements de neurologie et forment les jeunes. Membre de plusieurs institutions internationales, il est l'auteur ou co-auteur de plus de 700 publications, chapitres de livres et manuels d'éducation. Au cours des 40 dernières années, le Professeur Dumas a su développer un grand réseau scientifique et humain en particulier en Neuro-infectiologie et Neuro-épidémiologie, une vraie famille de la neurologie tropicale. Il a joué un rôle majeur dans la mise en œuvre de formations, de soins et de recherches en Neurologie en Afrique, mais également en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud.

BOURSE 2017

L'Institut d'Epidémiologie et de Neurologie Tropicale de l'Université de Limoges, et l'UMR Inserm 1094 Neuroépidémiologie Tropicale, en partenariat avec le Département Accès au Médicament de Sanofi, mettent à la disposition d'un(e) candidat(e) de moins de 40 ans, médecin ou autre professionnel de santé œuvrant dans les pays du Sud, **une bourse d'un montant de 15 000 Euros.**

Le montant de cette bourse est destiné à soutenir un projet réalisable sur **18 mois** portant sur l'amélioration de l'accès aux soins de personnes vivant avec une épilepsie dans les pays en développement. Le projet scientifique sera choisi en fonction de sa contribution au développement dans le domaine de l'épilepsie (recherche, formation, mise en place de structures pérennes, soutien aux populations, etc.).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Il doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation;
- Les coordonnées du candidat : adresse courriel (e-mail), adresse postale, téléphone;
- Un curriculum vitae du candidat.
- Une lettre du responsable de la structure institutionnelle dans ou avec laquelle doit se dérouler le projet;
- Le titre et le résumé du projet définissant les objectifs poursuivis;
- L'exposé de l'état de la question, le protocole et les références essentielles, en 10 pages maximum;
- Le budget prévisionnel détaillé et les cofinancements obtenus et/ou éventuels;
- Autres demandes ou attributions de bourses, prix... concernant la même période de recherche;
- Calendrier prévisionnel du programme de recherche.

Le dossier complet doit être adressé par courriel avant le **31 décembre 2017** au Professeur Pierre-Marie PREUX (ient@unilim.fr), Directeur de l'IENT et de l'UMR Inserm 1094.

ATTRIBUTION ET RÈGLEMENT

Les candidatures seront sélectionnées par un jury international. Le candidat sera évalué selon les critères suivants : curriculum vitae / qualité et présentation du dossier / intérêt médical et scientifique du projet / intérêt social et médical spécifique pour la zone de réalisation du projet / justification de l'utilisation des crédits de la bourse et cofinancements éventuels / faisabilité. Des questions peuvent être posées au candidat par le jury par courriel.

Le lauréat sera annoncé lors du Forum IMPACT. Le lauréat s'engage à présenter le résultat de son travail au cours du Forum IMPACT à la fin de la 2ème année.

Le règlement complet est disponible sur : <http://www.unilim.fr/ient/>